



Rapport moral et projet d'orientation 2017 de l'APARDAP

Préambule rapport moral

Au seuil de cette année 2017, l'action de l'APARDAP apparaît devoir s'inscrire dans un contexte toujours aussi lourd de difficultés et de menaces. Guerres et dictatures, évolutions climatiques et misère, persécutions religieuses, politiques, tribales, sexuelles se conjuguent et s'amplifient, obligeant à l'exil toujours plus d'hommes, de femmes et d'enfants.

Dans ce même temps, les frontières se ferment, -on n'a jamais tant construit de murs dans le monde, et les États les plus riches, notamment, abandonnent l'accueil des migrants aux continents et aux régions les plus pauvres. Faut-il rappeler que 80 % des migrations dans le monde se font vers les pays les moins développés ?

L'impuissance de la communauté internationale à résoudre les conflits, souvent nés des erreurs accomplies par les grandes puissances, s'accompagne d'une toute aussi scandaleuse impuissance à organiser et à favoriser l'accueil des migrants.

Au sein de l'Union Européenne, les États oscillent entre une politique de zéro migrants ou des politiques de quotas, particulièrement frileuses et qui ne sont même pas suivies d'effets. Ainsi, la France qui s'est engagée à accueillir 31 000 migrants, venus notamment de Syrie, d'Afghanistan, d'Erythrée, d'ici fin 2017, n'en a pas accueilli 2 000 à ce jour ... !

La question de l'immigration s'est trouvée au cœur des campagnes électorales du Royaume-Uni (Brexit) et des États-Unis dans un sens de rejet des migrants. Elle est déjà au cœur des débats politiques français et le risque est majeur à l'approche de l'échéance présidentielle que se déchainent les passions xénophobes et les discours d'exclusion, quand ce n'est pas de la haine.

Dans des sociétés où les simplifications et les contre-vérités les plus monstrueuses se propagent sans scrupules, les repères s'estompent et trop souvent les références aux valeurs fondamentales disparaissent.

L'action des associations de soutien aux migrants n'en est que plus difficile et surtout la situation des étrangers-migrants-accueillis n'en est que plus précaire.

Des amalgames trop faciles s'opèrent au nom des risques de terrorisme, quelle que soit la nécessité pour nos démocrates de lutter contre ce fléau.

En France, les évolutions législatives récentes (droit d'asile, CESEDA) ne comportent pas de réelles avancées humanitaires.

Notre association ne saurait enfermer les membres de l'APARDAP (accueillis, parrains, bénévoles) dans un inhibant pessimisme. Le succès rencontré par les États Généraux des Migrations, la richesse des travaux préparatoires, des débats et des dix propositions à l'adresse des élus, témoignent d'un réel intérêt d'une partie de l'opinion publique pour comprendre les problèmes rencontrés par les migrants et pour œuvrer à leur résolution.

À travers le développement des collectifs territoriaux, les actions conduites en synergie avec les autres associations de soutien aux migrants ou l'engagement de nouveaux bénévoles qui nous apportent leur concours, quotidiennement, l'APARDAP se trouve confortée dans son action.

Ce sont deux expressions d'une solidarité partagée par de nombreux citoyens, solidarité que nous avons la responsabilité d'accueillir ; tel est le sens des propositions que notre collectif de bénévoles actifs soumet à l'Assemblée Générale.

Ce qu'entend faire l'Apardap dans ce contexte

Ses quatre axes d'orientation sont les suivants :

1. Le parrainage et l'accueil

- Améliorer les modalités de parrainage, en proposer de nouvelles
- Renforcer l'accueil et le pré-accueil, compte-tenu de la nouvelle loi CESEDA 2016 et de la loi sur l'asile de 2015
- Contribuer à atténuer les difficultés de vie de ceux qui, bien que « réguliers », sont sans droits et se trouvent dans des situations d'urgence
- Renforcer le lien avec les collectifs territoriaux
- Impulser plus de campagnes de recrutement de parrains

2. L'intégration des accueillis

- Continuer à développer les cours de français et d'informatique (convention avec la Fondation Orange Solidarité)
- Continuer les ateliers de création existants (écriture, théâtre)
- Affirmer et renforcer les moyens des groupes existants :
 - insertion bénévolat
 - initiation républicaine
- Redonner un nouveau souffle aux groupes d'expression des accueillis :
 - paroles de femmes
 - parole aux accueillis dans un nouveau format
- Développer de nouveaux projets
 - projet d'écriture avec Léa Pellerey
 - projet danse avec JC Gallotta
 - projet intégration par la culture avec l'aide de la fondation l'Archipel des Utopies

3. Poursuivre le travail de sensibilisation de l'opinion

- Présence sur le terrain plus militante, interpellation des candidats et des élus des collectivités territoriales
- Présence active sur les événements culturels
- Suite aux États Généraux des migrations du 3 décembre 2016
- Faire connaître le cahier de doléances rédigé à cette occasion

4. Prioriser la formation et la communication dans le fonctionnement de l'Apardap

- Par la mise en place d'un programme de formation spécifique parrains, bénévoles, accueillis
- À partir du nouveau site, améliorer la communication interne par un Flash Infos et faciliter l'accompagnement parrains/marraines par l'association
- Renforcer la communication externe par un site rénové (aide du CE d'HP) et les réseaux sociaux
- Inscrire l'Apardap dans des réseaux nationaux de solidarité

Le séminaire de réflexion du 4 février 2017 a permis de mettre en avant certaines priorités et de détailler le contenu des 4 axes.

Axe 1 : Le parrainage et l'accueil

Améliorer les modalités de parrainage, en proposer de nouvelles

- améliorer les conditions matérielles de l'accueil (d'autres salles) ; moins de pression de la part des accueillis sur les accueillants en gardant l'attente au RDC
- Envisager un créneau pour les urgences absolues, type OQTF à 48h
- Créer un référent santé à l'instar des référents sécu et TAG
- Améliorer et systématiser le lien parrain/référent
- Faire des cérémonies moins importantes mais plus nombreuses

Renforcer l'accueil et le pré-accueil, compte-tenu de la nouvelle loi CESEDA 2016 et de la loi sur l'asile de 2015

- Amplifier le rôle du pré-accueil en étoffant le groupe insertion bénévolat qui aura une mission d'information systématique des nouveaux accueillis, particulièrement ceux qui ne sont pas en urgence, les demandeurs d'asile hébergés en cours de procédure, et qui facilitera leur accès aux activités proposées par l'Apardap avec l'aide du volontaire en service civique
- Prioriser les demandeurs d'asile déboutés de l'asile dans les parrainages mais s'occuper également des demandeurs d'asile dans toutes les activités d'intégration
- Refaire des groupes de paroles de parrains
- Répondre au besoin de formation des parrains

Contribuer à atténuer les difficultés de vie de ceux qui, bien que « réguliers », sont sans droits et se trouvent dans des situations d'urgence

- Poursuivre le travail inter associatif dans le cadre du groupe de travail « hébergement solidaire » constitué en 2016 avec notamment Un Toit pour tous et La Cimade, pour faciliter la mise en relation des hébergements solidaires disponibles avec les migrants demandeurs de titres de séjour en situation d'urgence signalés par les accueillants
- Nécessité de collectifs de parrains qui prendraient en charge les charges locatives

Porter l'exigence d'actions publiques unitaires

- Contribuer dans le cadre de Migrants en Isère et de la CISEM à en créer les conditions de mise en œuvre effectives et de masse afin de peser sur l'Etat pour le respect du droit à l'hébergement et au logement ainsi que sur les collectivités territoriales auprès desquelles elle portera avec Migrants en Isère les propositions formulées dans les cahiers de doléances des États Généraux

Renforcer le lien avec les collectifs territoriaux

- Nourrir les liens avec les collectifs solidaires

Recruter de nouveaux parrains en organisant des campagnes de parrainage

- Initier des co-parrainages en binôme, des collectifs de parrains

Axe 2 : L'intégration des accueillis

Améliorer l'intégration par le bénévolat

- Utiliser les ressources existantes des Maisons des habitants, d'autres associations, des bibliothèques, en demandant aux parrains de faire connaître ces lieux à leurs filleuls

Continuer à développer les cours de français et d'informatique (convention Fondation Orange Solidarité)

Continuer les ateliers de création existants (écriture, théâtre)

Affirmer et renforcer les moyens des groupes existants

- Insertion bénévolat
- Initiation républicaine, tenir compte des exigences du nouveau Contrat d'accueil et d'intégration républicaine pour les nouveaux titres de séjour

Redonner un nouveau souffle aux groupes d'expression des accueillis

- Paroles de femmes
- Groupe mère enfant
- Parole aux accueillis dans un nouveau format autour d'un élément structurant : film, intervenant, conférence géopolitique
- Imprimer le guide des accueillis

Développer de nouveaux projets

- Projet écriture avec Léa Pellerey vers l'édition d'un deuxième recueil de textes
- Projet danse avec Jean-Claude Gallotta
- Projet intégration par la culture avec l'aide de la fondation l'Archipel des Utopies
- Un nouveau groupe lecture ?

Axe 3 : Poursuivre le travail de sensibilisation de l'opinion

Présence sur le terrain plus militante, interpellation des candidats et des élus des collectivités territoriales

- Accord avec développement de la sensibilisation en cherchant à toucher des publics divers
- Interpeller les candidats aux prochaines élections
- Mieux articuler solidarité et manifestations publiques
- Faire un tract pour lever les clichés, donner des chiffres à diffuser dans les événements et les manifestations (argumentaire)
- Prévoir du matériel affirmant l'identité de l'Apardap : tee-shirts avec nouveau logo, petits drapeaux

Présence active sur les événements culturels

S'accrocher aux initiatives des autres notamment les événements culturels :

- Printemps du Livre
- Détours de Babel
- Festival Migrant'scène
- Précisions sur la journée des tuiles du 10 juin : réserver un espace, prendre appui sur la pièce de théâtre (en jouer des extraits), pourquoi pas de la musique avec Aziz (guitariste de la Villeneuve)
- Projet d'exposition photos, vidéos dans l'ancien musée de peinture
- Voir avec les musées de la Résistance, Dauphinois, musée Résistance à Lyon. Faire cela dans le cadre du collectif Migrants en Isère.

Suite aux États Généraux des Migrations du 3 décembre 2016

- Toucher les lycéens, Sciences po, l'Université
- Conférences, lectures, débats (voir pour un agrément Education Nationale ?)
- Réfléchir aux modalités possibles de nouveaux États généraux sous des formes différentes

Faire connaître le cahier de doléances rédigé à cette occasion

- Nourrir les liens avec les collectifs solidaires
- Proposer des séminaires intercollectifs territoriaux

Axe 4 : Prioriser la formation et la communication dans le fonctionnement de l'Apardap

Par la mise en place d'un programme de formation spécifique parrains, bénévoles, accueillis

- Résoudre le problème du besoin de locaux plus nombreux et leur réservation à la MDA
- Constituer un groupe de pilotage formation avec un tronc commun et des actions spécifiques
- Accueillir les nouveaux bénévoles pour qu'ils trouvent toute leur place dans l'association : rencontres et guide de l'apardap
- Voir avec La Cimade pour s'appuyer sur ses formations
- Solliciter le réseau d'avocats pour l'initiation au droit des étrangers
- Se former aux cultures de nos accueillis (avec ethnologue ?)
- Formation spécifique aux accueillis pour leur faire comprendre les parcours juridiques en France et à la gestion des associations pour ceux qui veulent s'impliquer dans les instances
- Leur fournir le guide de l'accueilli

Renforcer la communication externe par un site rénové et les réseaux sociaux

- Renforcer la communication externe par un site rénové et les réseaux sociaux
- Liste parrains actifs pour qu'ils puissent échanger entre eux à la manière d'[anim-apardap] en lieu et place du forum prévu sur le site ?
- Nouveau site réalisé par le studio Neptune avec l'aide financière du CE d'HP
- Redonner plus de visibilité aux cérémonies de parrainage, plus nombreuses même si plus petites
- Faire une ou deux cérémonies extérieures « militantes »

À partir du nouveau site, améliorer la communication interne par un Flash Infos et faciliter l'accompagnement parrains/marraines par l'association

- Flash Infos adossé au site, parution bimensuelle dans [anim-apardap]
- Rénover la Lettre aux parrains
- Renforcer la communication externe par un site rénové et les réseaux sociaux
- Liste parrains actifs pour qu'ils puissent échanger entre eux à la manière d'[anim-apardap] en lieu et place du forum prévu sur le site ?

Inscrire l'Apardap dans des réseaux nationaux de solidarité

- Réseau solidarité Sud Est
- Collectif Délinquants solidaires

Prendre toute sa place dans les deux collectifs dont fait partie l'Apardap

- Augmenter le nombre de représentants de l'Apardap dans les deux collectifs
- Avoir un retour écrit des réunions des deux collectifs